



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

SÉANCE DU 29 AVRIL 2025

Réf : CCAS25_24

Effectif légal : 13
Effectif réel : 12

Présents : 7
Pouvoir : 0
Absents : 5

Date de la convocation : 22 avril 2025

PRÉSENTS : Lydie BARBOTTIN, Dominique CHALLOT, Monique GOHIER, Mireille BARREAU, Roselyne NAVEAU, Didier RENAUD, Corinne JARASSIER .

POUVOIR : /

ABSENTS : Christian MICHAUD, Caroline DELPHIN, Vincent BAUDOUX, Bruno MASSONNEAU, Martine BOURGES

DÉLIBÉRATION N°24

RAPPORTEUR : Lydie BARBOTTIN

OBJET : APPROBATION COMPTE ADMINISTRATIF 2024 – FORFAIT SOINS

Sous la présidence de Mme Lydie BARBOTTIN, le Centre Communal d'Action Sociale examine le **compte administratif 2024 du budget forfait soins**.

Le compte administratif 2024 du budget forfait soins s'établit comme suit, conformément au document de synthèse présenté :

Section de fonctionnement	
Dépenses :	157 246,29 €
Recettes :	209 875,21 €
Excédent de clôture :	+52 628,92 €
Section d'investissement	
Dépenses :	0,00 €
Recettes :	533,32 €
Excédent de clôture :	+533,32 €

Hors de la présence de Monsieur le Président, le CCAS :

- **approuve** le compte administratif 2024 du budget forfait soins.

VOTE

UNANIMITÉ

Dominique CHALLOT, secrétaire de séance



Christian MICHAUD, président du CCAS, peut certifier, sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, le

0 9 MAI 2025

